



Un 1er mai d'espoir et de résistance

Le 1^{er} mai est une journée internationale des salarié(e)s pour défendre, partout dans le monde, les libertés démocratiques et les revendications syndicales.

Le contexte de crise, les licenciements, les attaques de nos acquis justifient la mobilisation du plus grand nombre.

En France, comme partout en Europe, les questions de salaire, d'emploi public et privé, de retraite, de protection sociale, de conditions de travail, sont au centre des préoccupations des salariés.

Les Etats ont facilement trouvé des milliards pour sauver les banques qui sont responsables de la crise. Aujourd'hui, les salariés supportent 80 % du financement des plans de rigueur et paient une crise dont ils ne sont pas responsables. Le gouvernement français et la commission européenne, alliés du patronat, veulent imposer aux salariés, aux retraités, aux privés d'emploi des reculs sociaux au détriment des besoins de la population.

8,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté avec moins de 954 € par mois.

En 5 ans, 1 million de chômeurs supplémentaires a généré une perte de 5 milliards de cotisations sociales.

Les licenciements pleuvent, le chômage continue d'augmenter, les entreprises ferment alors que les actionnaires continuent à toucher des dividendes.

La hausse de la TVA, ce sont les salariés, les chômeurs, les retraités qui vont la payer. Abaisser les cotisations sociales n'a jamais créé d'emplois.

Le 1^{er} mai

Réaffirmons haut et fort nos revendications

- ☒ Refusons les suppressions d'emplois dans le public, les licenciements dans le privé et la désindustrialisation
- ☒ Refusons le chômage et la précarité
- ☒ Exigeons l'augmentation des salaires et des pensions
- ☒ Défendons la retraite à 60 ans à taux plein avec au moins 75 % du salaire net

1 % d'augmentation du salaire net, c'est 2,5 milliards de recettes pour la Sécurité Sociale.

En Haute-Loire, 13 230 chômeurs avec une hausse de 6,9 % sur un an

**Rassemblement et manifestation
à 10 h Place Cadelade au Puy en Velay**